

IV - Les prix et les salaires

Avec une hausse de 4,7 % entre décembre 1984 et décembre 1985, l'indice des prix de détail (295 postes) connaît une décélération de 2 points par rapport à 1984, à laquelle la décélération du prix de l'énergie contribue pour la moitié. L'écart d'inflation avec nos principaux partenaires se réduit lui aussi sensiblement.

Ce ralentissement de la hausse des prix est particulièrement marqué au second semestre, au cours duquel il per-

met un redressement du pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier, qui progresse de 0,5 % en glissement.

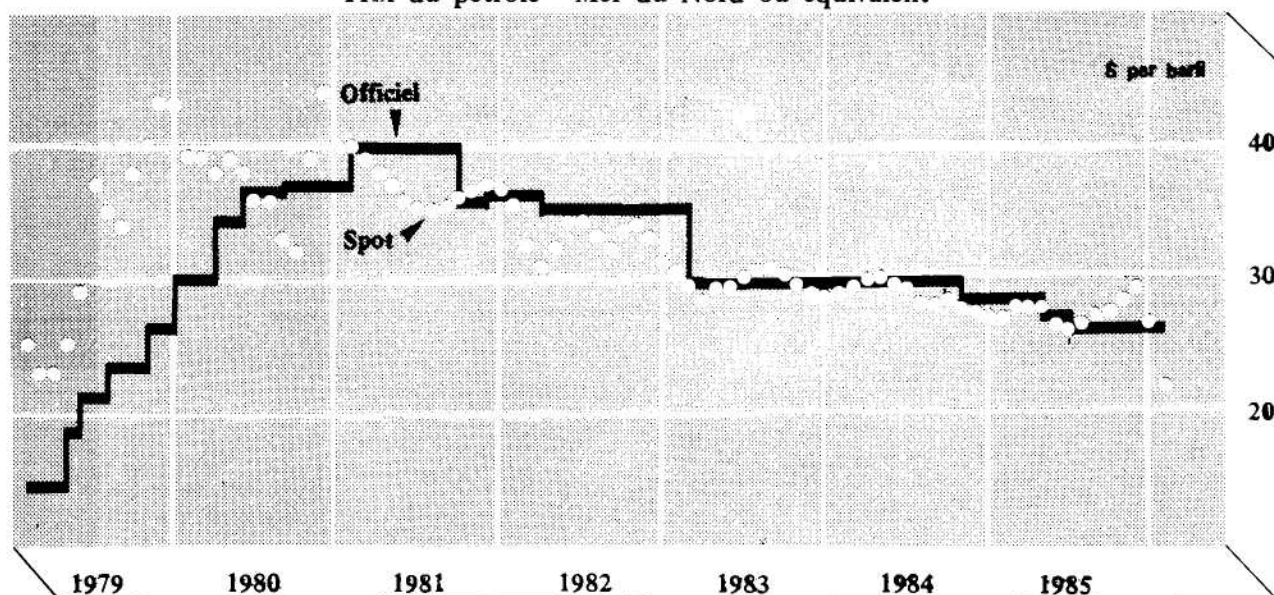
Le ralentissement des coûts unitaires de production (de 3 points en glissement annuel) est dû en majeure partie à la modération des coûts des consommations intermédiaires (énergie en particulier). Il ne s'est répercuté qu'incomplètement courant 1985 sur l'évolution des prix de production.

1. Les prix à l'importation

En 1985 le prix de l'ensemble des produits importés baisse de près de 4 % en glissement trimestriel tandis qu'en moyenne annuelle il augmente d'un peu plus de 1 % en raison d'un fort acquis au quatrième trimestre 1984. Comme on l'a vu au chapitre 2, si le prix des importations de produits manufacturés s'établit en moyenne annuelle 4 % au-dessus de son niveau de 1984, là encore en raison d'un fort acquis au quatrième trimestre 1984, il n'augmente que très légèrement en glissement (+ 0,3 %). Le mouvement à la baisse du prix des importations de marchandises au cours de l'année 1985 tient donc aux baisses que connaissent les prix de l'énergie et des produits agro-alimentaires importés.

En effet, la baisse en devises du prix du pétrole depuis 1981 et du prix des matières premières depuis la mi-1984 s'est enfin traduite par une sensible baisse en francs dès lors que le cours du dollar s'est retourné lui-même à la baisse au

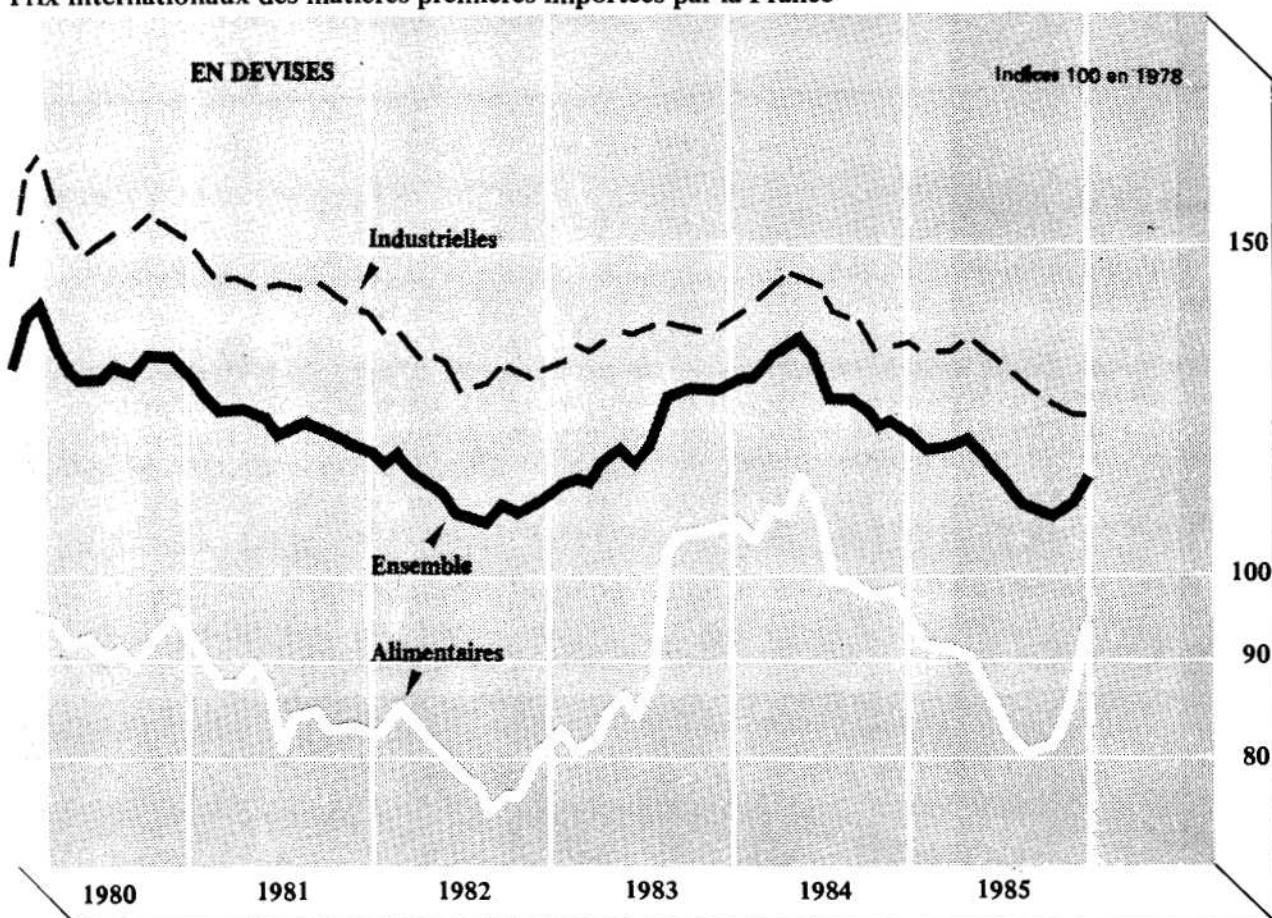
Prix du pétrole - Mer du Nord ou équivalent



Prix à l'importation des marchandises

1982		1983		1984					1985			
Gat	MA	Gat	MA	GStI	GStII	Gat	MA		GStI	GStII	Gat	MA
11,5	11,9	13,6	10,8	5,5	-0,6	4,9	12,2	Agro-alimentaire (14)	3,5	-9,8	-6,7	-1,0
14,9	12,7	-0,8	3,0	6,6	7,7	15,0	10,1	Energie (6)	-2,8	-10,5	-13,0	-0,4
11,2	10,1	8,3	8,8	4,7	4,8	9,7	10,0	Manufacturé (80)	1,3	-0,9	0,3	4,0
9,5	8,2	5,1	6,2	5,5	3,8	9,7	9,9	Total (100)	-0,6	-4,3	-3,8	1,1

Prix internationaux des matières premières importées par la France



Prix du pétrole importé

1982		1983		1984					1985			
GA	MA	GA	MA	GStI	GStII	GA	MA		GStI	GStII	GA	MA
-4,0	-4,2	-13,2	-11,4	-1,0	-3,5	-4,5	-5,4	En dollars	-1,4	0,2	-2,0	-5,0
20,2	15,9	0,4	2,8	1,0	8,6	9,6	8,5	En francs	-0,9	-17,2	-17,7	-2,3

printemps 1985. La très forte hausse des cours du café en fin d'année consécutive à la sécheresse au Brésil ne suffit pas à compromettre la baisse en moyenne annuelle du prix des matières premières alimentaires importées.

Le marché pétrolier est, comme on l'a vu au chapitre 1, devenu très concurrentiel, et ce sont désormais les cours "spot" qui servent de base aux transactions. Après une relative stabilité de juillet 1984 à avril 1985, ceux-ci ont fléchi de 5 % en mai-juin avant d'entamer, à la faveur de la hausse saisonnière des achats dans l'hémisphère Nord, une remontée temporaire à l'automne. Mais l'excès de l'offre sur la demande au niveau mondial et la politique adoptée par les principaux pays producteurs, et particulièrement par l'Arabie Saoudite, ont entraîné un retournement spectaculaire du prix en dollars du baril à partir de la fin décembre.

On peut noter, enfin, que le coût de l'acheminement du pétrole vers les ports français a sensiblement baissé depuis deux ans, passant de 1,3 dollar par baril en 1983 à 0,6 en 1985, sous la double influence de la baisse du cours des frêts maritimes et de la redistribution géographique de nos approvisionnements.

2. Les salaires

Évalué en référence à l'indice mensuel des prix de détail, le pouvoir d'achat du **taux de salaire horaire des ouvriers** gagne 0,5 % en glissement du 1.01.1985 au 1.01.1986. Ce mouvement recouvre deux semestres très contrastés avec des pertes de pouvoir d'achat au premier semestre et des gains au second, ces derniers étant dus au fort ralentissement de la hausse des prix aux troisième et quatrième trimestres. Quant au SMIC, sa forte revalorisation en mai 1985 (+ 2,56 %) tient pour plus de la moitié à l'alignement sur 40 heures des SMIC payés jusqu'alors sur 39 heures aux salariés récemment embauchés (environ 500.000). Revalorisé à nouveau en juillet (+ 1,96 %), le SMIC n'a pas été réaugmenté au cours du second semestre, la hausse des prix n'ayant été que de 1,3 % (chiffre inférieur au seuil de 2 % qui déclenche automatiquement sa revalorisation).

Taux de salaire en glissement trimestriel brut *										
1983		1984			1985					
GAm	MA	GAm	MA		85.1	85.2	85.3	85.4	GAm	MA
9,8	11,2	6,3	7,6	Taux de salaire horaire ouvrier ^{1/}	1,4	1,5	1,4	0,9	5,2	6,0
10,1	12,1	9,1	9,4	SMIC horaire ^{2/}	2,2	4,6 ^{2/}	0	0	6,9	8,1

* Les dates retenues sont celles de l'enquête du Ministère du Travail, ainsi 85.1 donne-t-elle la variation entre janvier et avril 1985.

1/ Source : Ministère du Travail

2/ Valeur du SMIC horaire en début de trimestre - l'évolution 85.2 comprend l'alignement des SMIC mensuels soit 2,6 %.

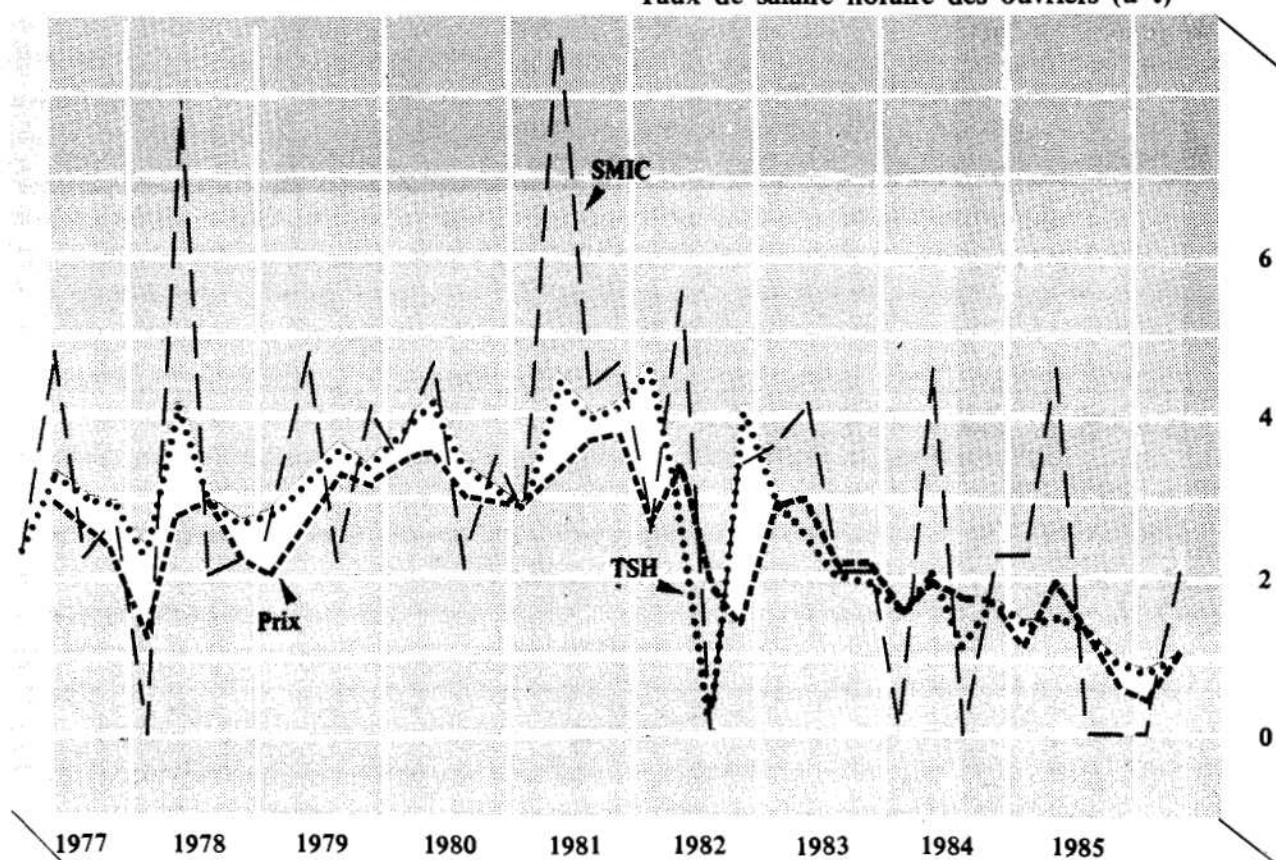
Taux de salaire en moyenne trimestrielle CVS

1983		1984			1985				GAt	MA
GAt	MA	GAt	MA		85.1	85.2	85.3	85.4		
10,7	10,7	6,4	7,6	Taux de salaire toute catégorie ^{1/}	1,5	1,3	1,6	1,5	6,0	6,0
9,8	9,5	6,8	7,4	Prix ^{2/}	1,3	1,9	0,9	0,7	4,8	5,8
0,7	1,1	-0,2	0,2	Pouvoir d'achat	0,1	-0,6	0,8	0,7	1,0	0,2

1/ Source : Comptes Nationaux Trimestriels

2/ Indice des 295 postes trimestrialisé

Evolutions trimestrielles comparées : - Prix (à t-1)
- Taux de salaire horaire des ouvriers (à t)



3. Coûts des entreprises et prix de production

Entre 1984 et 1985, les coûts unitaires de production ralentissent de 3 points en glissement annuel, en raison d'une décélération particulièrement marquée au second semestre 1985.

La modération des coûts des consommations intermédiaires expliquent 2 des 3 points de ce ralentissement. Elle résulte à la fois de la baisse du prix de l'énergie au second semestre, et de la décélération régulière des prix des autres consommations intermédiaires (produits manufacturés et services).

Le mouvement des impôts sur la production explique le reste du ralentissement, notamment l'allègement de la taxe professionnelle (voir chapitre 3) qui a porté sur le second semestre.

Le coût salarial unitaire connaît en 1985 une évolution similaire à celle de 1984 : si les salaires nominaux décélèrent, les gains de productivité apparente du travail sont en 1985 inférieurs à ceux de 1984 (+ 2,9 % après + 3,9 %). D'autre part, la croissance des cotisations sociales employeurs reste sensible (chapitre 3).

La répercussion du freinage des coûts unitaires dans les prix de production est incomplète comme cela avait été déjà remarqué dans la note de conjoncture de décembre 1985. Sur les derniers mois de l'année, toutefois, les réponses aux enquêtes de conjoncture indiquent que le ralentissement des prix de production s'accroît.

Prix et coûts de production des SQS-El (en contributions à la variation du coût unitaire total)												
Moyenne semestrielle												
1982		1983			1984				1985			
Gat	MA	Gat	MA		84.I	84.II	Gat	MA	85.I	85.II	Gat	MA
8,9	11,5	9,1	8,7	Prix de production	3,3	2,5	5,7	6,7	3,0	1,5	4,2	5,0
9,2	10,9	8,1	8,6	Coûts unitaires (100)	2,9	2,2	5,5	6,2	3,0	0,2	2,5	4,3
4,6	5,7	4,1	4,2	. Consommation interméd.(57)	2,0	1,0	3,4	3,7	1,7	0	1,4	2,2
				dont :								
0,5	0,7	0,2	0,1	- Energie (9,4) ..	0,5	0,1	1,0	0,7	0,7	-0,5	-0,2	0,5
3,6	4,0	3,2	3,4	. Coût salaire unitaire(34,1)	0,5	0,6	1,0	1,5	5,0	0,3	1,1	1,4
				dont :								
5,1	5,5	3,7	3,7	- Salaire horaire	1,2	1,1	2,2	2,6	1,0	1,0	1,9	2,0
-1,0	-1,4	-0,9	-0,7	- Production	-0,8	-0,7	-1,4	-1,4	-0,2	-0,6	-0,9	-0,9
0,4	0,1	0,4	0,3	- Cotisat. employ.	0	0,2	0,3	0,2	0,5	-0,2	-0,1	0,3
0,4	0,6	0,5	0,5	. Impôts sur les prod. (4,9)	0,2	0,4	0,7	0,6	0,1	-0,1	-0,2	0,3
0,6	0,6	0,4	0,5	. Frais financiers (4,0) ..	0,1	0,2	0,4	0,4	0,2	0	0,2	0,4

4. Les prix de détail

En 1985, l'indice des prix de détail (295 postes) enregistre une hausse de 4,7 % en glissement annuel mensuel (décembre 85/décembre 84) et de 4,8 % en glissement annuel trimestriel (85.4/84.4), soit une décélération de 2 points par rapport à 1984 et de 5 points par rapport à 1983. Une croissance aussi faible des prix n'avait pas été observée depuis 1967. Le ralentissement continu de la hausse des prix depuis 1983 a toutefois marqué une pause au premier semestre de 1985 et les glissements semestriels apparaissent très contrastés : 3,4 % au premier semestre et 1,3 % au second.

Aux deux facteurs de désinflation déjà à l'oeuvre en 1984 -modération des prix agricoles, politique des prix et des revenus- s'en est ajouté un troisième en 1985 : la baisse des prix des produits importés (énergie, matières premières, produits manufacturés), favorisée, on l'a vu, par la baisse du dollar à partir du deuxième trimestre.

La décélération des prix de l'énergie contribue directement^{1/} pour la moitié à la baisse de l'inflation en glissement entre 1984 et 1985. Après une hausse de 10,3 % en 1984 due à la hausse du dollar et de la fiscalité sur les produits pétroliers, le poste "énergie" ne croît que de 0,9 % en glissement en 1985, avec un ralentissement marqué en cours d'année : + 5,5 % au premier semestre et -4,3 % au second. Notons que la libération des prix des carburants, fin janvier, a permis une légère baisse des prix à la pompe malgré la hausse de la fiscalité et des prix des approvisionnements à cette époque, en raison de la forte concurrence sur le marché de la distribution.

La deuxième contribution, par importance décroissante, est apportée par les **produits industriels du secteur privé** : cinq dixièmes de point. Leur profil infra annuel est cependant très régulier avec une croissance aussi forte au deuxième semestre qu'au premier en raison de hausses marquées dans l'habillement-textiles et dans l'automobile à l'automne.

Prix de détail (295 postes)						en %
Groupes	Participation au ralentis- sement	1983 GAm	1984 GAm	1985 GAm	1985 GSmI	1985 GSmII
Alimentation (25)	18	10,1	6,1	4,7	3,0	1,6
Produits industriels du secteur privé (33)	23	9,2	6,7	5,3	2,7	2,5
Services du secteur privé (16)	4	10,6	6,4	5,9	3,9	2,0
Tarifs publics hors énergie (4)	3	9,6	5,2	4,0	3,4	0,6
Energie (11)	50	4,2	10,3	0,9	5,5	-4,3
dont :						
- produits pétroliers (6)	42	0,7	12,8	-0,4	6,2	-6,2
Loyers-eau (7)	2	10,5	7,0	6,4	3,6	2,7
Santé (4)	0	9,5	3,4	3,5	3,0	0,4
Ensemble (100)	100	9,3	6,7	4,7	3,4	1,3

^{1/}Au paragraphe 5 de ce même chapitre, nous reviendrons sur cette décomposition en ne nous limitant plus strictement aux effets directs mais en prenant en compte les bouclages de l'économie.

Tout en contribuant pour près de quatre dixièmes de point à la réduction de la hausse des prix, le glissement des **prix alimentaires**, de 4,7 %, est sensiblement supérieur à celui des prix de production agricoles (+ 2,0 %) et à celui des cours des matières premières alimentaires importées (-15,5 %). Après la période de tension sur les prix en début d'année (fruits et légumes) liée aux mauvaises conditions météorologiques, les excédents agricoles aux niveaux français et européens (céréales, lait) pèsent sur les prix à la production en 1985 comme en 1984.

Le glissement des prix des **services privés**, pour la plupart encadrés par des accords de régulation, s'est à peine ralenti entre 1984 et 1985 avec des hausses qui ont été nettement plus fortes au premier semestre qu'au second.

La politique des prix est restée contraignante en 1985. Si environ 85 % des prix des produits manufacturés sont, en janvier 1986, libérés, ils ne le sont qu'à proportion de 75 % pour les produits manufacturés figurant dans l'indice des prix de détail. Les services, après les libérations en 1985 (hôtels et restaurants), restant à près de 85 % sous contrôle, le taux de libération global des postes de l'indice des prix est de l'ordre de 50 % début 1986. Pour la première fois, la norme de prix édictée par les pouvoirs publics (4,5 % en glissement) a été pratiquement atteinte, le dépassement de 1984 tout comme la réalisation de 1985 étant largement tributaires des mouvements du dollar, en forte hausse jusqu'au début de 1985 et en nette baisse ensuite.

Si le ralentissement de l'inflation n'est pas propre à la France, il est plus marqué que celui de nos partenaires : l'écart d'inflation avec nos six principaux partenaires commerciaux était de 2,6 % fin 1984 ; il est de 0,9 % fin 1985. Avec la RFA, il passe de 4,7 % à 2,9 % sur la même période. Il est donc intéressant de mieux expliquer la réduction de la hausse des prix français.

5. Une analyse de la réduction de la hausse des prix

En glissement annuel calculé sur données trimestrielles, les prix de détail (295 postes) ont augmenté de 14,1 % en 1981, de 9,5 % en 1982. De 1983 à 1985, la réduction de l'inflation est très forte : son rythme est divisé par deux : 9,8 % en 1983, 4,8 % en 1985.

Si le ralentissement des prix est commun à l'ensemble des grands pays industriels, il a pourtant eu en France une ampleur particulièrement forte. L'écart d'inflation avec nos partenaires commerciaux (y compris l'Allemagne) s'est réduit, en dépit, il faut le noter, d'une dépréciation forte du franc vis-à-vis du deutchemark en début de période, et vis-à-vis du dollar jusqu'au début 1985.

Expliquer la diminution de l'écart d'inflation demanderait une analyse comparée de la formation des prix des grands pays industriels, qu'on ne fait pas ici. On se limite à l'examen de la désinflation française, à l'aide d'une maquette d'étude des prix et des salaires, déjà utilisée par l'INSEE pour certains travaux conjoncturels ^{1/}. L'outil économétrique, malgré ses limites habituelles, apporte un éclairage intéressant, notamment sur le rôle de la politique de surveillance directe des prix et des salaires, particulièrement active depuis 1982. L'analyse

^{1/}Voir "la boucle prix-salaire et l'inflation" Economie et Statistique n° 169 septembre 1984. Cette maquette comprend quatre équations : le taux de salaire horaire, qui suit l'évolution des prix de détail, compte tenu de l'évolution de la productivité et du chômage ; les prix à la production respectifs de l'industrie et des services, qui évoluent principalement en fonction des coûts, et l'indice des prix de détail, qui suit les prix au stade de la production.

fournit deux types de résultats : elle permet d'abord de donner un chiffrage des grands facteurs exogènes du ralentissement des prix entre le pic de l'inflation en 1981, suite au second choc pétrolier, et l'année 1985. Elle permet ensuite de déceler des ruptures dans le comportement de fixation des prix et des salaires, qu'on impute en partie à l'action de la politique des prix et des revenus.

a) Le ralentissement des coûts importés est le facteur principal de la désinflation

Dans cette première partie, nous nous limitons par souci de simplicité à l'analyse du ralentissement des prix de détail. Mais pour prendre en compte la simultanéité dans la formation des prix et des salaires, nous présentons le résultat de la maquette en simulation dynamique simultanée : cela signifie, par exemple, que le prix à la production de l'industrie qui contribue à expliquer l'évolution des prix de détail n'est pas le prix observé mais le prix prédit par la maquette à partir de la date où commence la simulation (depuis 1966 dans les simulations dites de longue période). D'autre part, nous intéressent aux déterminants exogènes des prix de détail, chacune des variables explicatives endogènes (le prix de l'industrie dans notre exemple précédent) est à son tour décomposée en ses différents déterminants exogènes. On présente donc la simulation sous une forte dite "réduite" de la maquette.

Dans le tableau qui suit, les différents facteurs explicatifs sont présentés par grandes catégories. On y distingue les prix des produits importés (produits industriels importés, énergie), les prix administrés (tarifs publics, prix de la santé, auxquels on adjoint, avec un certain arbitraire, les cotisations à la charge des employeurs). Les prix agricoles et la productivité sont deux autres facteurs ; et les variables de tension sur le marché du travail (qui contribuent à l'explication du pouvoir d'achat salarial) et sur le marché des biens (qui modulent les variations des prix industriels) sont regroupées en un facteur dit "de tension", où la variable de chômage joue le rôle principal. Les regroupements ont leur part de convention et certaines liaisons macroéconomiques sont omises : la désinflation importée se répercute, par exemple, sur les prix agricoles, la situation concurrentielle de l'économie sur le chômage et les capacités de production, et la fixation des prix administrés n'est pas indépendante du mouvement général des prix.

Evolution du prix de détail et de ses déterminants (simulation dynamique simultanée sur longue période)					
glissements annuels trimestriels en %					
	1981	1982	1983	1984	1985
Prix observé (1)	14,1	9,5	9,8	6,8	4,8
simulé (2)	12,4	10,3	8,3	7,1	4,6
dont :					
prix importés	7,6	6,0	3,9	4,0	2,9
dont pétrole	(6,4)	(5,1)	(3,1)	(3,2)	(2,4)
productivité	-1,2	-1,2	-1,1	-1,0	-1,2
tension (chômage, demande)	-2,1	-2,3	-2,5	-2,5	-2,6
prix administrés	-0,1	0,1	0,4	0,1	-
prix agricoles	5,4	4,6	5,0	3,9	2,9
inertie et autres*	2,8	3,1	2,6	2,6	2,6
Ecart (1)-(2)	1,6	-0,8	1,4	-0,3	0,2

* Incluant les effets des hausses de SMIC de 1981, de la réduction de la durée du travail en 1982, et les constantes des équations.

Avec ces conventions, on constate que le ralentissement de plus de 9 points du glissement annuel des prix de détail entre 1981 et 1985 est expliqué pour près de 8 points par la maquette. On relève trois facteurs principaux, qui jouent différemment selon les années.

- Les coûts importés (le pétrole surtout) sont la cause principale de la désinflation : ils expliquent plus de la moitié du ralentissement des prix sur l'ensemble de la période. Malgré les ajustements du franc de 1982 et 1983, ce facteur a fortement aidé la désinflation en 1983 (deux points de ralentissement), grâce à une première baisse du prix du pétrole, à une interruption de la hausse du dollar de la mi-1982 au printemps 1983, et au fort ralentissement du prix de nos partenaires dans leurs propres monnaies. En 1984, le mouvement s'interrompt à cause de la remontée du dollar. A partir de 1985, tous les effets se conjuguent à la baisse : le dollar se replie fortement à partir du mois de février, les cours des matières premières chutent (y compris le pétrole en fin d'année), et contribuent à ralentir les prix de détail, directement au travers des achats importés des ménages, mais aussi en réduisant les coûts intermédiaires des entreprises. De surcroît, la bonne tenue du franc depuis 1984 permet de bénéficier pleinement de la désinflation importée.

- Un deuxième facteur explique le quart de la désinflation sur l'ensemble de la période, et la moitié en fin de période ; il tient au ralentissement des prix agricoles, lié aux excédents de production communautaires pour les céréales, le lait et la viande, et à la forte baisse des cours des matières premières alimentaires importées.

- Les tensions sur le marché du travail et sur l'appareil productif constituent le troisième facteur explicatif du ralentissement de l'inflation. Ce dernier intervient de façon plus modérée : - 0,5 point sur la période, mais - 1 point pour le seul facteur de chômage, alors que les tensions sur les capacités de production ont une contribution positive sur la période, largement imputable au choix de la période d'analyse : un creux conjoncturel en 1981, une diminution sensible des capacités inemployées dans certains secteurs de l'industrie en 1985.

b) Le changement du mode d'indexation salariale a fortement aidé à la désinflation

La méthode rejette dans les écarts inexpliqués les divers facteurs de l'inflation non retenus par les équations, en particulier l'effet des mesures de politique des prix et des salaires. Leur interprétation est délicate pour plusieurs raisons : ils intègrent d'abord les accidents statistiques que comportent les chiffres ; s'agissant d'autre part d'une simulation dynamique, tout écart au comportement moyen enregistré à un stade ou à un autre de la chaîne des prix et des coûts se répercute dans ces résidus.

Enfin la lecture de la dernière ligne du tableau ci-dessus est obscurcie par le fait que la simulation est faite sur longue période : certains accidents exogènes sur les prix avant 1982 interviennent encore dans les résidus de l'après-blocage des prix. En particulier, la maquette enregistre lors du second choc pétrolier, et jusqu'à la fin 1981, un certain dérapage inflationniste, particulièrement sur les prix industriels, qui fausse encore la mesure de l'effet de morsure de la politique des prix à partir de 1982.

Aussi se limite-t-on ici à des simulations dynamiques effectuées depuis le début 1982, ce qui élimine les écarts enregistrés dans les comportements d'avant 1982. De plus, afin de déceler à quel endroit de la chaîne des prix se situent les écarts de comportement, on fait cette fois une simulation de la maquette équation par équation.

Si l'on accepte d'imputer complètement le profil des résidus à la politique économique, on retient trois conclusions importantes :

● L'action anti-inflationniste est surtout sensible en 1982, année du blocage des prix, et en 1984. On enregistre en 1983 un certain effet de "sortie de blocage" pour les salaires et les prix de détail, affectés au premier semestre 1983 par diverses mesures fiscales. 1985 semble marquer un retour à des évolutions plus conformes au schéma traditionnel, à l'exception des prix de l'industrie, pour lesquels les marges se gonflent anormalement en fin d'année.

● Pour l'essentiel, le rôle de la politique des pouvoirs publics dans la désinflation est passé par l'action sur les salaires. En particulier, c'est sur eux que l'effet du blocage a joué le plus fortement (il est toutefois très marqué aussi sur les prix de l'industrie). Enfin, comme on l'analysait dans la note de conjoncture de juillet 1985, on localise entre la fin 1983 et le début 1984 une cassure temporaire des mécanismes d'indexation salariale, imputable pour l'essentiel aux nouvelles clauses d'indexation des salaires sur la norme d'inflation annoncée (avec mécanisme de rattrapage)^{1/}. En 1985, on revient à une évolution salariale normale, avec même un léger dérapage au second semestre, qui pourrait être l'effet imprévu du nouveau mode d'indexation, quand la norme annoncée est rattrapée de vitesse par la désinflation.

● La politique de contrôle direct des prix ne semble pas, par contre, entraîner d'effet supplémentaire très significatif. On ne peut pourtant conclure qu'elle ait été inefficace : son rôle dans la formation des anticipations de prix des agents, particulièrement sur la crédibilité des normes salariales aux yeux des partenaires sociaux, a sans doute été important (la volonté de maintenir le franc à sa parité dans la SME à partir de 1983 a pu aussi jouer dans le même sens). Elle a pu enfin aider à éviter, en sens inverse, un regonflement excessif des marges, tant au niveau de la production que dans les commerces, notamment dans une période de ralentissement très inhabituel des coûts salariaux.

La dernière ligne du tableau reporte enfin les résidus d'une simulation prenant en compte le bouclage de l'ensemble de la maquette ; elle équivaut donc à l'exercice présenté dans le premier tableau, si ce n'est que la simulation dynamique est effectuée cette fois à partir du début de 1982 et non pas sur longue période. Le cumul des écarts annuels est entâché de l'incertitude propre à la méthode économétrique. Il donne toutefois un ordre de grandeur de l'effet de morsure de l'ensemble de la politique des prix et des salaires sur l'indice des prix de détail.

Les écarts des évolutions de salaire et de prix à leur détermination habituelle (Simulations dynamiques depuis 1982.1)				en %
	1982	1983	1984	1985
1. Equation par équation				
Taux de salaire	-1,9	1,1	-2,1	0,5
Prix à la production de l'industrie	-1,7	0,9	-0,7	0,8
Prix à la production des services	-1,0	0,4	0,3	-0,2
Prix de détail	0,2	0,6	0,3	0,2
2. Avec simultanéité				
Prix de détail	-2,2	0,8	-0,6	0,2

^{1/} On relève que l'évolution effective des salaires en 1984 (6,3 % en glissement annuel mensuel) coïncide avec ce qu'impliquerait l'application stricte de la nouvelle règle de fixation salariale : la norme pour 1984 était de 5 % à quoi s'ajoutait, par le mécanisme du rattrapage, l'écart pour 1983 entre les prix observés (9,3 % en glissement annuel mensuel) et la norme retenue (8 %) ; soit donc au total 6,3 %.

L'équation indique par contre comment auraient dû évoluer les salaires selon leurs déterminants traditionnels, en particulier, l'indexation sur les hausses de prix du passé : soit 8,6 % en glissement, ce qui donne le résidu de 2,1 % qu'on lit dans le tableau.